

**Chammas & Marcheteau conseille Retrofleet dans la prise de participation majoritaire du groupe CBM (Mobilité durable/Technologie)**

---

**Chammas & Marcheteau** a conseillé Retrofleet, son management et ses associés cédants dans le cadre de la prise de participation majoritaire du groupe CBM, leader mondial des pièces détachées pour bus et autocars.

Créée en 2020, Retrofleet est spécialiste de la conversion électrique des flottes publiques et privées (véhicules routiers, engins industriels et même péniches) ainsi que des recharges pilotées et solarisées.

Cette opération permet à Retrofleet de se doter des moyens nécessaires au déploiement de sa capacité industrielle de retrofit poids lourds et autocars en grand volume et de développer son activité au niveau européen.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Lola Chammas** et **Isabelle Prodhomme** (associées), **Emmanuelle Turek** et **Nathan Joder** (avocats).

---

**A propos de Chammas & Marcheteau**

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 14 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social ainsi qu'en Droit Immobilier.